

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
**du jeudi 4 décembre 2008 à 19 heures**  
**à la salle polyvalente « Les Marronniers »**

Ordre du jour :

- Aménagements sécuritaires des Chaudannes,
- Aménagement aire de jeux – Garderie,
- Divers travaux de voirie,
- Questions diverses.

---

**1/ Aménagements sécuritaires des Chaudannes**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'avancement du projet de sécurisation de deux secteurs des Chaudannes. Il précise que l'étude a été menée par le cabinet géomètre PERONNIER en partenariat avec les représentants du T.D.L. du Conseil Général de la Savoie s'agissant pour les deux points concernés d'un aménagement sur des routes départementales en agglomération. Dans ces conditions, la commune est Maître d'ouvrage de l'opération, cependant un contrôle et un avis du conseil général sont nécessaires. Des subventions à hauteur de 50% (environ) seront d'ailleurs allouées par divers services du Département (direction des routes et service transport scolaire) et certaines spécifiques par d'autres organismes pour l'enfouissement des réseaux EDF et TELECOM.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Pierre PERONNIER pour la présentation des travaux qui pourraient être réalisés, à la sortie de l'hiver, sur les deux secteurs suivants :

**Secteur abribus**

- Aménagement d'un passage surélevé sur la RD visant à ralentir la vitesse des automobilistes
- Traitement des abords de l'abribus : enrobé et aménagement paysager (2 espaces herbés)
- Mise en place d'une signalétique appropriée
- Enfouissement des fourreaux EDF et TELECOM
- Tranchée drainante pour les eaux pluviales

L'estimatif prévisionnel de cette tranche de travaux s'élève à 31.000 €uros HT

**Secteur « Clos du Moulin » et « Pré Armand »**

- Aménagement d'une plate forme sécuritaire entre les deux lotissements pour ralentir la vitesse excessive à cet endroit précis de la RD 35
- Enfouissement des fourreaux EDF, TELECOM
- Acheminement des eaux pluviales dans le bassin de décantation du Lotissement « Pré Armand »
- Aménagement du chemin piéton reliant les deux lotissements en bordure de la RD puis longeant le « Clos du Moulin » pour permettre une sortie face à l'abribus.
- Signalétique

Le coût de ces travaux s'élève à 55.000 Euros HT.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le projet des travaux de sécurisation des Chaudannes et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires à l'avancement de cette opération.

Monsieur le Maire précise qu'une information sera transmise aux habitants du Lotissement des Chaudannes et charge Monsieur Laurent BARBE d'organiser cette action.

Une réunion d'information sera également proposée aux habitants des lotissements « Clos du Moulin » et « Pré Armand ».

**2/ Aménagement aire de jeux vers la Garderie (Zone Ouest)**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PERONNIER, Maître d'œuvre de l'aménagement de la traversée du village pour la présentation de la seconde phase des travaux qui seraient à réaliser sur la zone Ouest (en limite du bâtiment de la garderie) et zone Est pour l'aménagement paysager du terrain communal situé derrière l'église.

L'aménagement vers la garderie consiste à l'installation d'une clôture en bordure de la route et de la construction derrière le bâtiment d'un mur de soutènement d'une longueur de 86 mètres dont le coût est estimé à 33.000 €uros. Le terrain pentu, en limite du terrain agricole situé en contrebas, a tendance à s'affaisser. Pour l'accès à cette zone aménagée, il est prévu une ouverture (porte) sous le préau et un portillon vers les toilettes publics. Le coût de cette opération est estimé à 68.800 €uros HT avec honoraires.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réexaminer ce projet d'aménagement pour, d'une part prendre en compte les besoins réels et d'autre part afin de réduire le coût. En effet, la longueur du mur pourrait être revue à la baisse, l'aire de jeux projetée pourrait être remplacée par une aire de détente (bancs, tables...). Les accès supprimés.

Un projet révisé sera prochainement étudié en Conseil.

Pour ce qui concerne l'aménagement paysager de la zone Est, derrière l'église, il consiste à la démolition puis reconstruction d'un mur en pierre évaluée à 25.000 €uros. Un réaménagement du terrain : chemin, bassin, bancs et un espace réservé au monument aux morts de la guerre d'Algérie ainsi que le déplacement du transformateur EDF. L'estimatif des travaux précités s'élève à 83.500 €uros HT. L'avis du conseil municipal semble défavorable à la réalisation imminente d'un tel projet dont le coût est important et dont l'urgence et l'utilité publique n'ont pas été prouvées. D'ailleurs, en matière de travaux de voirie, d'autres sites sont à étudier pour un aménagement sécuritaire.

### **3/ Divers travaux de voirie**

Compte-rendu de Monsieur FROGER. Lors de la commission travaux du 8 novembre dernier, un tour du village a été réalisé dans le but de répertorier les travaux de voirie à engager au plus tôt pour certains et à prévoir pour l'année 2009 pour d'autres.

- **Sur le haut de Frais Gros** (en limite de Saint Genix sur Guiers)

Suite à un éboulement, des travaux très urgents sont à réaliser pour l'écoulement des Eaux pluviales. Monsieur FROGER a contacté les entreprises BAVUZ et GIRERD pour un devis.

Devis BAVUZ : 13.142 €uros HT

- **Au lieudit « La Caramatrandière » :**

Travaux urgents : enrochement du fossé, décapage de la route et réfection de l'enrobé. Demandes de devis effectuées auprès des entreprises FAVIER et GERLAND. Etudier la création d'un chemin piéton le long de ce fossé.

- Divers nids de poules sur la route en direction de la boucherie Bellemin-Magninot.
- Chemin vers chez Monsieur Gentil-Perret décapage et bi couches.
- Décapage route vers chez Monsieur Barbarin : réalisé depuis par l'employé de voirie avec le tracteur de la commune.
- Enrobé route de Jubasseau à étudier.
- Clos du Pressoir : formation de nids de poules.
- Entrée du terrain communal des Chaudannes : aménagement pour empêcher l'entrée des caravanes.

Les travaux de réfection du lavoir de Tramonet, des chéneaux de la garderie, de l'ancienne école de Tramonet et de l'église ont été réalisés courant novembre par l'entreprise SERRAT qui propose un nouveau devis pour des travaux supplémentaires de couverture sur l'église soit pour un montant de 4.346 Euros HT.

Le conseil municipal valide la réalisation de tous les travaux précités.

Les Panneaux extérieurs Mairie et Ecole sont commandés. Le projet d'installation des barrières devant la Mairie est en cours.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Les conjoints Guiffroy ont été relogés suite à la prise de l'arrêté de péril imminent. Raymond GUIFFROY est domicilié à La Bridoire et sa sœur à Pont-de-Beauvoisin (Isère). L'entreprise PERROUD doit transmettre en Mairie un devis pour les travaux urgents précisés au rapport de l'expert et visant à sécuriser les lieux.
- Date des vœux du Maire à retenir : Dimanche 11 janvier 2009 à 11 heures  
Distribution des tâches pour la préparation de cette manifestation (achats des boissons et galettes, décoration de la salle ...)
- Réunion à l'abbaye le jeudi 18 décembre à 9 h 30 pour continuer le travail sur le devenir des bâtiments inoccupés : présence d'un groupe de travail des sœurs, de l'architecte et des représentants du conseil Municipal.  
Création d'une commission spécifique du Conseil Municipal :  
- M. VERGUET, Mme . BOURBON, MM. BARBE et PIONCHON
- Monsieur le Maire propose de réévaluer le régime indemnitaire mensuel d'Isabelle, Secrétaire de la mairie et du SIVU scolaire de Montbel, en compensation des présences aux diverses réunions et autres disponibilités. Une discussion s'engage sur le montant à allouer. Le Conseil Municipal décide d'un montant mensuel supplémentaire s'élevant à 130 €uros brut.
- Une réunion avec le représentant de secteur Savoie des Réseaux Ferrés de France a eu lieu en Mairie le jeudi 6 novembre dernier à 17 heures. Mme VALLIN, MM. VERGUET et PIONCHON étaient présents. Les deux projets : ligne FRET et ligne TGV LYON -TURIN ont été évoqués. M. SUISSE-GUILLAUD, nouveau responsable de secteur a précisé lors de cette entrevue qu'au final une seule ligne sera créée.

- La réception du Conseil Municipal avec le personnel est fixée au jeudi 8 janvier 2009 à 19 heures 30. Isabelle s'occupera des achats alimentaires (toasts...). Les boissons seront à prévoir dans le cadre de l'achat pour les vœux du dimanche.
- Bulletin Municipal
  - Les associations seront sollicitées pour un article + photo
  - Voir pour les fêtes de quartier : article + photo
  - Demande d'un article aux responsables des commissions (+ photos)
  - L'ensemble du conseil est sollicité pour des informations nouvelles à faire passer sur bulletin
  - Prévoir une réunion de la commission communication pour la mi-janvier pour faire le point sur le bulletin et transmettre à l'abbaye pour distribution fin février.
- COLIS DE NOEL ABBAYE : rendez-vous pris pour le 20/12 à 15H (David et Marie-Christine)

Prochaine réunion de conseil (à définir après la rentrée en fonction du besoin)